

Note à l'attention de :

Mesdames et Messieurs les chefs d'établissement
public du second degré
Mesdames et Messieurs les directeurs
d'établissement privé du second degré

s/c de Mesdames et Messieurs les Directeurs
Académiques des Services de l'Éducation nationale

Bordeaux, le 28 MAI 2013

Le Recteur

Objet : Expression des élèves sur les pages publiques Facebook et plus largement sur les réseaux sociaux

Références à rappeler :
Responsable de la Sécurité
des Systèmes d'Information (RSSI)
n°2013.146/PC-CB

Téléphone
05 57 57 38 74
Télécopie
05 57 57 35 10

Mél :
dsi@ac-bordeaux.fr

5, rue Joseph
de Carayon-Latour
CS 81499
33060 Bordeaux Cedex

Depuis début 2013, nous avons pu constater qu'un certain nombre de lycéens se sont emparés de l'administration de pages Facebook nommées « Spotted lycée... » [Repéré dans le lycée...]. Ces pages, générées par Facebook, sont au nom de l'établissement mais leur contenu est publié par un (souvent plusieurs) élève administrateur qui est responsable des contenus publiés. Ouvertes en 2012 dans les universités américaines et européennes, les pages Spotted tendent à se développer dans le cycle secondaire.

Le phénomène commence à prendre de l'ampleur dans l'académie en lycée et touchera bientôt certainement les élèves de collège. Ce qui est au départ destiné à l'expression de messages amoureux a, selon le constat effectué, rapidement dérivé vers l'injure, la menace ou la pornographie apparentant parfois les pratiques à du cyber harcèlement.

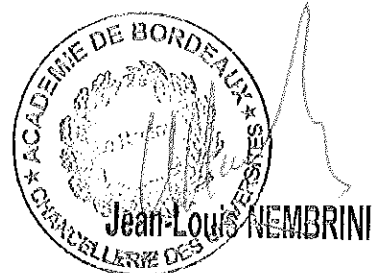
La cellule d'alerte RSSI du rectorat a travaillé pour vous apporter une information précise sur le sujet et vous donner les moyens d'avoir une réponse experte en direction des élèves, des parents d'élèves et des personnels de l'établissement.

Un dossier dédié est à votre disposition en version téléchargeable sur le site SSI à <http://ssi.ac-bordeaux.fr/education-a-un-usage-responsable-dinternet/gestion-des-incidents/actualites.html> Il a été intégré à la rubrique « Education à un usage responsable d'internet » / « Gestion des incidents » / « Actualités ». Il est également en lien sur la page d'accueil SSI à « Alerte ».

Sur ces bases et en fonction du contexte propre à votre établissement, il vous appartient de sensibiliser les élèves et les parents lorsque vous le jugez nécessaire.

L'adresse mél alertederives.net@ac-bordeaux.fr a été activée pour vous permettre d'aller plus loin et d'avoir une réponse aux difficultés rencontrées via les pages Spotted ou tout autre support d'expression et de publication sur le net.

Je vous rappelle que la sensibilisation des élèves et la formation des enseignants à un usage responsable des réseaux sociaux est intégrée à la stratégie académique pour le numérique. Le programme spécifique « Educ&TIC » développé par le CATICE et le CLEMI depuis septembre 2011 propose actions de formation, ressources et assure une veille active sur les nouveaux phénomènes médiatiques.



Jean-Louis NEMBRINI